



Intitulé : Conduire un projet de Création d'entreprise

Public visé : Tout public

Pré-requis : Formation ouverte à tout public disposant d'un ordinateur.

Durée de la formation : 35 heures

Horaires de formation : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Objectifs de la formation :

- Identifier et valider une idée de projet entrepreneurial
- Définir une offre claire, cohérente et positionnée sur un marché ciblé
- Réaliser une étude de marché simple et pertinente
- Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet

(auto-entreprise, SASU, EURL, etc.)

- Comprendre les implications fiscales, sociales et juridiques de chaque statut
- Élaborer un business plan complet avec prévisions financières sur 1 à 3 ans
- Identifier les aides à la création d'entreprise
- Savoir présenter son projet oralement avec un pitch convaincant
- Réaliser les démarches administratives obligatoires : URSSAF, INPI, assurance, etc.
- Se préparer aux obligations comptables, fiscales et sociales d'un dirigeant
- Évaluer la viabilité du projet et ajuster son plan d'action en autonomie

Moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Powerpoint fourni à la fin de chaque journée

Profil du formateur :

La formation est assurée par Romain Durand, juriste de formation et créateur de plusieurs entreprises dans plusieurs domaines.

Suivi formation : Feuille d'émargement.

Modalités pédagogiques : alternance d'apports théoriques (70%) et de mise en pratique (30%).

Modalités d'évaluation : Evaluation formative, acquisition de compétences tout au long de la formation et une évaluation finale.

La formation est personnalisée en fonction de l'évolution des compétences individuelles, des mises en situation peuvent être adaptées selon les différents projets.

Documents fournis : Attestation de formation, questionnaire de satisfaction, support de cours.

Modalités d'accès : L'inscription sera effective à réception du contrat de formation et du chèque de caution ou virement (voir articles 5 et 6 du contrat de formation).

Lundi

- Matin :

Présentation de la formation

- 0.1 Présentation du formateur
- 0.2 Objectifs de la formation
- 0.3 Fonctionnement de la formation
- 0.4 Présentation rapide des 5 modules

MODULE 1 : Introduction à la création d'entreprise

- 1.1 Qu'est-ce qu'un projet d'entreprise ? De l'idée au projet, du rêve à la réalité du marché.
 - 1.1.1 Définition du projet entrepreneurial
 - 1.1.2 Du rêve à la structuration
 - 1.1.3 Idée vs Projet viable
 - 1.1.4 2 exemples concrets pour illustrer

- Après-Midi :

- 1.2 Les grandes étapes de la création d'entreprise
 - 1.2.1 L'ordre logique : idée - statuts - formalités - gestion - lancement
 - 1.2.2 Les erreurs classiques à éviter
 - 1.2.3 Le rôle de l'entrepreneur au démarrage
- 1.3 Distinction entreprise individuelle / société
 - 1.3.1 Présentation des deux grandes familles
 - 1.3.2 Avantages / inconvénients via tableau comparatif
 - 1.3.3 Transition vers les statuts juridiques qui découlent naturellement

Mardi

- Matin :

MODULE 2 : Le cadre juridique de l'entreprise

- 2.1 Définir sa situation personnelle et ses attentes
 - 2.1.1 Le nombre d'associés
 - 2.1.2 Le niveau de responsabilité
 - 2.1.3 Le régime social du dirigeant (TNS vs assimilé salarié, retraite, chômage)
 - 2.1.4 Le régime fiscal de l'entreprise (coût + élevé gestion société)
 - 2.1.5 Enjeux de crédibilité (auprès clients si B2B, partenaires et banques pour emprunt ++)

- Après-midi :

2.2 Cas pratiques d'orientation statutaire

Chaque élève définit sa situation perso + ses attentes et choisit sa forme juridique la plus adaptée

Mercredi :

- Matin :

MODULE 3 : Statuts et formalités administratives

3.1 Les statuts de société : rôle et contenu

3.1.1 Qu'est-ce que les statuts ?

3.1.2 Exercice (distribution de modèles de statuts SASU ou EURL (annoté, avec bulles explicatives dans la marge) et travail de lecture collective pour repérer les mentions obligatoires)

3.2 La domiciliation de l'entreprise

3.2.1 Fournir exemple d'attestation de domiciliation

- Après - midi :

3.3 Annonce légale

3.3.1 Fournir un exemple d'annonce légale SASU ou EURL à commenter

3.4 Dépôt du dossier au greffe

3.5 L'immatriculation : RCS, RM, URSSAF

3.5.1 RCS (Registre du Commerce) – via le greffe

3.5.2 RM (Répertoire des Métiers) – pour artisans

3.5.3 URSSAF – pour professions libérales ou auto-entrepreneurs

Jeudi :

- Matin :

MODULE 4 : Comptabilité, fiscalité et gestion

4.1 Choix du régime fiscal

4.1.1 Distinction IR (Impôt sur le Revenu) / IS (Impôt sur les Sociétés)

4.1.2 Impact sur la rémunération vs dividendes

4.1.3 Choix du régime de TVA

4.1.4 Exemple chiffré : IR vs IS (cas simplifié)

4.2 Notions de comptabilité simplifié

- 4.2.1 Qu'est-ce qu'un exercice comptable
- 4.2.2 Tenue de la comptabilité selon le régime
- 4.2.3 Distinction charges / produits / investissements
- 4.2.4 Logiciels comptables obligatoires ou recommandés
- 4.2.5 Peut-on tenir sa comptabilité seul ?
- 4.2.6 Obligations liées à la TVA

- Après-midi :

4.3 Facturation, obligations déclaratives

- 4.3.1 Mentions obligatoires sur une facture
- 4.3.2 Facturation électronique obligatoire (2026)
- 4.3.3 Échéancier des déclarations
- 4.3.4 Déclaration des revenus
- 4.3.5 Trésorerie : anticiper ses charges sociales et fiscales
- 4.3.6 Gestion des notes de frais et des achats pros/persos

4.4 Aides à la création d'entreprise (ACRE, ARCE...)

- 4.4.1 ACRE – Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise
- 4.4.2 ARCE – Aide à la Reprise ou Création d'Entreprise
- 4.4.3 Maintien partiel ou total des ARE
- 4.4.4 NACRE – Nouvel Accompagnement à la Création ou Reprise d'Entreprise
- 4.4.5 Aides régionales, locales ou sectorielles

Vendredi

- Matin :

MODULE 5 : Business Plan

5.1 – Structure d'un business plan simple

- 5.1.1 Pourquoi un business plan ?
- 5.1.2 Les grandes parties du business plan

5.2 – Prévisions financières basiques

- 5.2.1 Pourquoi des prévisions ?
- 5.2.2 Contenu d'un prévisionnel simple

- Après - midi :

5.3 – Convaincre un banquier ou un investisseur

- 5.3.1 Ce que cherchent les financeurs
- 5.3.2 L'argumentaire à préparer
- 5.3.3 Techniques de présentation

A posteriori de la formation (date choisie par le stagiaire) :

MODULE 6 : Jury final et validation

Présentation du projet devant un jury (oral ou écrit)

Évaluation des acquis

Remise d'une attestation de fin de formation